

PDALPD - Les besoins en logement des personnes les plus défavorisées

Tableau de bord trimestriel n° 13 - 1^{er} trimestre 2012 - mis à jour le 26/11/2012

	Loir-et-Cher					Arrondissement			Sources	Commentaire
	Nombre	Variation				Blois	Romorantin	Vendôme		
		par rapport au trimestre précédent		par rapport au même trimestre de l'année précédente		Nombre	Nombre	Nombre		
Les personnes dépourvues de logement										
Nb de personnes en hébergement d'urgence	245	+ 40 %	↗↗	+ 42,4 %	↗↗	141	26	78	ASLD - CCAS - CIAS	16 personnes accueillies dans les locaux communaux
Nb de nuitées en hébergement d'urgence	4 664	-1,7 %	→	+ 21,6 %	↗↗	2 995	124	1 523	ASLD - CCAS - CIAS	Une nuitée comptée par ménage quelque soit le nombre de personnes composant le ménage
Nb de personnes hébergées à l'hôtel en situation d'urgence	94	+ 123,8 %	↗↗↗	+ 34,3 %	↗↗				ASLD - CCAS - CIAS	Sont inclus les primo-arrivants
Nb de nuitées d'hôtel	214	- 24,9 %	↘↘	+ 4,4 %	↗				ASLD - CCAS - CIAS	
Nb d'appels au 115 pour lesquels aucune réponse n'a pu être apportée faute de places ou de réponses adaptées sur le secteur géographique	138	- 31,0 %	↘↘	+ 115,6 %	↗↗↗				ASLD	
Les personnes en structure d'hébergement ou en logement d'insertion										
Nb de ménages entrés en CHRS dont femmes victimes de violences	41 8	+ 20,6 % -	↗↗ ↗	+ 10,8 % -	↘ ↘↘				DDCSPP - CHRS	Soit 65 personnes (avec les enfants)
Nb de demandes refusées faute de places disponibles en CHRS	30	-3,2 %	→	+ 30,4 %	↗↗				DDCSPP - CHRS	Une personne peut formuler plusieurs demandes
Part des sortants de CHRS accédant à un logement autonome	64%	+ 10,8 points	↗	+ 1,4 point	→				DDCSPP - CHRS	La situation logement à la sortie n'est pas toujours connue
Nb de jeunes entrés dans l'urgence en FJT - résidences sociales	13	- 13,3 %	↘	- 38 %	↘↘	4	3	6	FJT	14 % des entrants en FJT
Nb de jeunes en situation d'urgence et refusés en FJT faute de places disponibles	3	-	↘	-	→	0	1	2	FJT	
Les personnes confrontées à des difficultés sociales et financières										
Difficultés d'accès										
Nb de dossiers en attente anormalement longue parmi les demandes de logement social dont en situation prioritaire	nd 3	nd nd		nd nd					DDCSPP (NUD)	Les données relatives à la demande de logement social issues du Numéro unique départemental ne sont pas disponibles depuis avril 2011
Nb de demandes de logement HLM concernant des ménages dont le revenu est inférieur à 60 % des plafonds HLM Part dans le total des demandes (pour lesquelles le revenu est connu)	695 69,4 %	+ 2,4 % - 2,8 points	→ →	- 36,7 %* - 3,4 points	↘↘ ↘	429 69 %	142 69,6 %	136 72,0 %	Bailleurs sociaux	Données disponibles pour deux bailleurs (hors doublons) La demande de logement augmente de 6% ce trimestre, 40% des demandeurs ont un revenu inférieur à 30 % des plafonds. * Baisse de 36 % de la demande par rapport au 1er trimestre 2011
Nb de ménages aidés par le FSL pour l'accès	239	-	→	+ 35 %	↗↗	139	47	43	Conseil général	La commune d'installation des ménages n'est pas systématiquement renseignée pour ceux provenant de l'extérieur du département (inclus dans le total Loir-et-Cher)
Nb de ménages reconnus prioritaires par la Commission de médiation	3	-	-	-	↘				DDCSPP	Commission réunie 3 fois au cours du trimestre
Difficultés de maintien dans le logement occupé										
Nb de locataires ayant un impayé de loyer de 3 mois et plus dans le parc public (et proportion de locataires concernés)	1 206 (9,2 %)	+ 3,5 %	↗	+ 6,1 %	↗	627 (9,4 %)	314 (9,8 %)	265 (8,3 %)	Bailleurs sociaux	Données disponibles pour deux bailleurs
Nb de ménages aidés par le FSL pour le maintien	61	- 23,8 %	↘↘	+ 17,0 %	↗↗	40	14	7	Conseil général	
Les personnes menacées d'expulsion (impayés de loyer, troubles, récupération du logement en fin de bail)										
Nb de commandements de quitter les lieux	67	- 9,5 %	↘	- 15,2 %	↘	32	19	16	Préfecture	
Nb de concours de la force publique accordés	14	ns	ns	- 41,7 %	↘↘	10	2	2	Préfecture	

Légende : → Evolution comprise entre - 3 % et 3 % ; ↗ Evolution positive > 3 % ; ↗↗ Evolution positive > 20 % ; ↗↗↗ Evolution positive > 50 % ; ↘ Evolution négative > - 3 % ; ↘↘ Evolution négative > - 20 % ; ↘↘↘ Evolution négative > - 50 %
nd : non disponible ; ns : non significatif

NB : une même personne peut avoir bénéficié de plusieurs dispositifs au cours du trimestre et être comptabilisée plusieurs fois